



HAL
open science

La notion de puissance : les équivalents latins du grec

δυναμις

Peggy Lecaudé

► To cite this version:

Peggy Lecaudé. La notion de puissance : les équivalents latins du grec *δυναμις*. *Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina)*, 2013, 9. hal-03478815

HAL Id: hal-03478815

<https://hal.science/hal-03478815v1>

Submitted on 14 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La notion de puissance : les équivalents latins du grec δύναμις

Peggy LECAUDÉ

(Université Paul Valéry-Montpellier 3)

peggylecaude@gmail.com

Le mot δύναμις est un terme fondamental dans la pensée grecque, non seulement en philosophie, où il prend une importance singulière à partir d'Aristote, mais aussi en médecine, en sciences de la nature ou en mathématiques. En tant que tel, il est passé dans les langues modernes par l'intermédiaire de traductions latines. Par exemple, comme concept philosophique, δύναμις est rendu le plus souvent par fr. *puissance*, notamment dans le syntagme prépositionnel *en puissance*, ou par fr. *potentialité* et fr. *potentiellement*, créés à partir de l'adjectif fr. *potentiel* (angl. *potential*, all. *Potenziell*), emprunt savant du lat. *potentialis*. Ce dernier terme, attesté pour la première fois au IV^e siècle de notre ère, connaît un usage important dans la philosophie scolastique, aux XII^e et XIII^e siècles. Il a alors pour parasynonyme l'adjectif *virtualis*, créé en latin médiéval et passé dans les langues modernes sous la forme de fr. *virtuel*, angl. *virtual*, all. *virtuell* ; sur fr. *virtuel* furent créés fr. *virtualité* et fr. *virtuellement*, qui servent également à exprimer le concept grec. Au sein de cette chaîne historique longue et complexe, la présente étude se concentre sur le moment de la « conversion » de δύναμις en latin. Cette question est envisagée selon une double approche : d'abord, il s'agit, dans une perspective onomasiologique, d'identifier les choix effectués par les auteurs latins pour traduire les différents emplois du lexème grec. Les auteurs disposaient, à cette fin, de plusieurs solutions : l'emprunt de signifiant, la création lexicale par néologisme formel, la transposition à l'aide de lexèmes d'autres catégories grammaticales, ou, solution la plus répandue, la traduction par un lexème préexistant de même catégorie grammaticale. Puis, dans une perspective sémasiologique, il s'agit d'évaluer l'impact du processus de traduction sur un ensemble de quatre lexèmes latins, sélectionnés pour leur place privilégiée comme équivalents de traduction de δύναμις : *potestas* « possibilité, pouvoir », *potentia* « puissance », *uis* « force, violence » et *uirtus* « valeur, qualité, vertu ».

En effet, s'il est admis que, du point de vue de la langue-source (ici, le grec), « traduire, c'est trahir » (*traduttore, traditore*), et que le sémantisme du lexème grec a toutes les chances de se trouver modifié au moment de sa conversion en latin, il faut également envisager, en se plaçant alors du point de vue de la langue-cible (ici, le latin), en quoi la traduction laisse son empreinte sur cette dernière et contribue à l'évolution sémantique des mots de son lexique.

L'analyse sémantique en langues anciennes présente des difficultés qui lui sont propres et qui imposent la nécessité d'une méthodologie adaptée. L'absence d'accès au sentiment du sujet parlant et l'état lacunaire de la documentation constituent ainsi deux problèmes majeurs dans ce type d'étude. C'est pourquoi la reconstruction de l'évolution sémantique d'un lexème doit être menée avec précaution et conserve souvent un caractère hypothétique. Ces problèmes rendent d'autant plus nécessaire la définition d'une *situation d'interprétation*, qu'il convient de distinguer de la *situation d'énonciation* d'où les textes étudiés sont émis ; il s'agit d'objectiver la situation « d'où parle » l'interprète, notamment depuis quelle langue ou quel état de langue. Dans le cas présent, la langue-outil, le français, détermine la manière dont le sens des mots anciens, grecs et latins, est interprété, dans la mesure où le sens est formulé à l'aide de mots français ; or, ces mots français sont souvent eux-mêmes tributaires de mots latins dont ils sont les descendants par la voie phonétique ou les emprunts savants. C'est à partir de la définition de cette situation d'interprétation qu'il est possible d'appliquer aux langues anciennes la méthode de l'analyse sémique, dans sa version amendée notamment par F. Rastier, partisan d'une « sémantique interprétative », où la conception ontologique traditionnelle de la signification est remplacée par une conception constructiviste du sens : celui-ci est (re)construit depuis la situation d'interprétation à partir de la pluralité des occurrences ; la distinction entre *type* (en langue, hors contexte) et *occurrences* (en discours, en contexte), où ces dernières sont perçues comme des déformations de la « signification proprement dite » par le contexte, cède alors la place à une distinction entre *occurrence-source* et *reprises* ; le primat du type sur l'occurrence est abandonné et le sens du mot est conçu comme naissant de sa « fusion » avec les mots de son contexte : à la fois les mots relevant de son paradigme sémantique (parasynonymes, antonymes) et les mots qu'il régit ou par lesquels il est régi, qui permettent de définir son *profil combinatoire*. De la sorte, une place est laissée à la « mémoire du mot », c'est-à-dire à toutes les informations supplémentaires que l'interprète est en mesure de mobiliser et d'associer au mot étudié au moment de son analyse : les informations lexicographiques qui y ont trait, ses traductions dans différentes langues,

son inscription au sein d'un paradigme lexical susceptible de le motiver (ce que l'on appelle traditionnellement la *famille* du mot), ses occurrences rencontrées antérieurement.

1. ÉTUDE LEXICOLOGIQUE DU LEXÈME GREC ΔΥΝΑΜΙΣ

Les emplois de δύναμις sont étudiés en fonction de divers paramètres: en premier lieu, l'analyse est menée dans une perspective diachronique, du grec archaïque au grec classique, intégrant également des occurrences plus tardives, jusqu'à l'époque romaine. Le classement des occurrences est établi aussi en fonction du genre littéraire des textes, notamment selon leur caractère technique ou non technique. Or, il est possible d'observer une corrélation entre le genre textuel et ce que nous appelons le *complémenteur référentiel* de δύναμις : en tant que « nom abstrait », δύναμις est, en effet, caractérisé par son « incomplétude référentielle » ou sa « syncatégorématicité », du moins pour certains de ses emplois ; il dénote toujours la capacité ou la puissance *de* quelqu'un ou *de* quelque chose. Dans les textes non techniques étudiés, c'est-à-dire les textes historiques, poétiques, dramatiques ou les discours, son complémenteur référentiel est presque toujours soit une personne humaine ou divine, soit une collectivité humaine (une cité ou un État). En revanche, dans les textes philosophiques et scientifiques, il peut être constitué par l'être humain en tant qu'espèce, mais aussi par une plante, une substance quelconque, un mot, une note de musique, une lettre, un nombre, en définitive, par tout être, qu'il soit animé ou inanimé. L'identité de son complémenteur référentiel fait ainsi varier la valeur référentielle de δύναμις, sans pour autant faire changer nécessairement sa valeur sémantique. Le sens de δύναμις est encore analysé selon deux autres paramètres : le paradigme lexical et les paradigmes sémantiques au sein desquels il s'inscrit. Le sens de δύναμις reste ainsi très proche de celui du verbe auquel il est parallèle, δύναμαι (« pouvoir ») qui exprime en grec la modalité de la possibilité, et de l'adjectif δυνατός. À côté de ces lexèmes, la langue a créé des « sous-paradigmes lexicaux » correspondant à un emploi particulier de δύναμις ; par exemple, à côté de l'emploi du substantif dans le domaine politique furent créés δυνάστης « souverain, prince », δυναστεύειν « commander », δυναστεία « commandement, oligarchie, dynastie », etc.

Quant aux paradigmes sémantiques de δύναμις, ils constituent des réseaux au sein desquels le substantif entretient des relations de synonymie ou d'antonymie avec d'autres lexèmes, relations qui font partie intégrante de son sens et qui permettent de circonscrire ses emplois. Ainsi, δύναμις ne s'inscrit pas dans le même paradigme sémantique selon qu'il est employé dans le domaine politique, où il fonctionne en relation avec d'autres substantifs exprimant le pouvoir, comme ἀρχή et κράτος, ou dans le domaine médical, où il entretient des relations de synonymie avec des lexèmes exprimant la notion de force, ἰσχύς, σθένος ou ῥώμη.

1.1. δύναμις et δύναμαι en grec archaïque

Dans les épopées homériques, δύναμις, contrairement à ce que certaines traductions et certaines définitions lexicographiques pourraient laisser penser, est loin de dénoter spécifiquement la notion de « force physique », qu'il s'agisse d'ailleurs de la notion de « force active » ou de celle de « force de résistance » ; en tant que nom de procès associé à δύναμαι, le substantif réfère plus largement à « l'ensemble limité de moyens sur lesquels un héros peut compter ou qui caractérise un dieu¹ ». La valeur référentielle de δύναμις varie à la fois selon l'individu concerné – dieu, guerrier expérimenté, jeune guerrier, propriétaire – et selon la situation précise dans laquelle il se trouve : lors d'un combat, il dénote l'ensemble des ressources physiques et mentales sur lesquelles le combattant s'appuie, lors d'une compétition de lancer de traits, son aptitude à lancer les traits, et, enfin, lors d'un sacrifice, les moyens financiers permettant de le réaliser. Par conséquent, sa valeur sémantique est plus large et se définit, comme le formule G. Plamböck, comme la « 'capacité (de quelque chose)', en quelque sorte abstraite, où la capacité en tant que telle n'est pas déterminée, et n'est explicitée que par la situation en question à un moment donné² ». Cette valeur sémantique peut être représentée de la manière suivante : /capacité / de X / de faire une action Y/, X et Y constituant les variables qui viennent préciser la capacité en question. X peut être ainsi saturé par le référent-type « guerrier », « dieu » ou « riche possédant », et par les référents Achille, Télémaque, Pâris, Éole, Hécate ou encore Persès, chez Hésiode.

¹ LEFEBVRE (2000 : 66).

² PLAMBÖCK (1964 : 6) : « Vielmehr ist δύναμις im genauesten Sinn das gewissermassen abstrakte 'Vermögen (zu etwas)', wobei das Vermögen als solches gar nicht festgelgt ist und erst durch die jeweils gemeinte Sache eine Konkretisierung empfängt. »

Y est saturé par « combattre un adversaire plus fort que soi », « châtier un dieu alors qu'on est mortel », « faire un sacrifice aux dieux », « faire souffler le vent », etc. Au terme de ces analyses, δύναμις paraît en définitive si éloigné de la notion de « force » que l'on peut se demander pourquoi ce sens lui est si souvent assigné par les lexicographes ou les commentateurs comme « sens de base » ou « sens originel ».

Certes, dans l'épopée, il est souvent possible de l'interpréter contextuellement de cette façon. Mais l'observation des autres noms de la force révèle son isolement au sein de ce paradigme sémantique, au point qu'il est difficile de parler de synonymie, même partielle, entre δύναμις et σθένος, ἴς, βίη, κράτος, ou ἀλκή dans les épopées homériques. En outre, cette interprétation contextuelle n'est pas systématiquement possible et il suffit d'élargir la focale aux occurrences hésiodiques du substantif et aux occurrences du verbe δύναμαι pour achever de s'en rendre compte, le substantif restant sémantiquement très proche du verbe. En effet, δύναμαι est un véritable verbe de modalité dont les emplois absolus – où il n'est pas complété par un verbe à l'infinitif – s'expliquent sans difficulté en contexte. De la sorte, il est difficile d'envisager qu'il ait pu avoir antérieurement le sens statif d'« être fort », « être puissant » dont seraient dérivées ses valeurs modales. Dès les épopées homériques, le verbe exprime la notion sous-déterminée de possibilité, qu'il s'agisse de la capacité intrinsèque du référent du sujet du verbe ou de l'absence d'obstacles extérieurs à son action. Toutefois, il apparaît que la valeur radicale de capacité est privilégiée, au sein du verbe grec, par rapport aux autres valeurs radicales et à la notion sous-déterminée : le fait que le verbe ne connaisse que des formes moyennes ou passives invite en effet à le traduire par « avoir en soi la capacité de, être capable de », en se conformant aux vues d'É. Benveniste, selon lequel « dans le moyen (...), le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès³ ».

1.2. De la capacité à la puissance

Dans la langue non technique de l'époque classique, δύναμις est appliqué à des réalités diverses, selon le principe qui veut qu'un lexème de faible compréhension ait aussi une large extension. Sa valeur sémantique de /capacité / de X / de faire une action Y/, dégagée à l'époque archaïque, évolue dans plusieurs directions, pour la plupart déjà amorcées à date ancienne.

³ BENVENISTE (*PLG* 1 1966 : 172).

En premier lieu, le lexème peut dénoter non plus une capacité abstraite, déterminée à la fois par la saturation de X et de Y en contexte, mais plutôt ce qui permet à X d'être capable d'agir, c'est-à-dire les ressources ou les moyens concrets dont X dispose, qu'il s'agisse des moyens financiers, des forces armées, des ressources offensives et défensives d'un pays, ou encore des aptitudes que X possède de façon innée ou qu'il a acquises par un apprentissage. Δύναμις a pu recevoir ces différents emplois par un changement de sens métonymique, la cause (les ressources de tout type) étant dénotée par le même mot que l'effet (la capacité d'action). Dans ces emplois, le lexème subit une concrétisation plus ou moins affirmée de sa valeur référentielle. Autrement dit, ses occurrences répondent à un plus grand nombre des critères de reconnaissance d'un emploi concret, tels qu'ils sont définis par

R. Martin : caractère matériel, représentable, comptable,

catégorématique⁴. En effet, la possibilité de sa mise au pluriel en révèle le caractère comptable. En outre, pour l'ensemble de ces emplois, la valeur sémantique de δύναμις peut se définir ainsi : /ressources / de X / lui permettant d'agir/ : le lexème tend alors vers la catégorématicité, X n'étant plus que le possesseur des ressources et non le complément référentiel du nom⁵. Sa valeur référentielle n'est plus déterminée par l'action Y dont X est capable, mais plutôt par le statut de X : statut « socioprofessionnel » (orateur, médecin, propriétaire, épouse, dirigeant, etc.) ou statut « ontologique » (homme, femme, divinité). En cela, la valeur sémantique de δύναμις dans ces emplois peut être précisée comme suit : /ressources / de X / lui permettant d'agir en X/. En tant que ces ressources représentent un bien pour celui qui les possède, δύναμις est orienté vers le haut sur l'échelle évaluative ; mais dans la mesure où l'usage qui peut être fait de ces ressources est indéterminé, il peut être orienté vers le bas sur l'échelle axiologique, comme chez Platon, ou bien être non marqué de ce point de vue, comme chez Thucydide ; il est rare qu'il soit orienté vers le haut sur cette échelle.

Avoir des ressources, quelles qu'elles soient, confère une position de supériorité à celui qui les a. C'est ainsi que la valeur sémantique de δύναμις a pu évoluer dans une seconde direction, lorsque le lexème fut employé pour dénoter la puissance d'un individu ou d'une cité en tant qu'elle se manifeste auprès d'autrui et peut s'exercer *sur* autrui.

⁴ MARTIN (1996 : 46-48).

⁵ Voir la différence entre *la colère de Pierre*, où *colère* n'a pas de référent en dehors de Pierre, et *le livre de Pierre*, où *livre* a un référent autonome.

Cette valeur sémantique peut alors être définie comme suit : /puissance / de X / exercée sur Z/, où Z dénote le « terrain », la sphère au sein de laquelle la puissance se déploie – la cité, le peuple, un individu en particulier –. Au terme de ce chapitre, trois valeurs sémantiques se dégagent donc pour δύναμις :

VS1 : / capacité / de X / de faire une action Y /

VS2 : / ressources / de X / lui permettant d'agir en X /

VS3 : / puissance / de X / exercée sur Z.

1.3. Les emplois techniques de δύναμις

Les emplois de δύναμις analysés dans ce troisième chapitre ont deux points communs qui les différencient des emplois précédents : le genre des textes dans lesquels on les trouve et la nature de leurs compléments référentiels. D'abord, ils apparaissent dans des textes⁶ relevant de littératures dites *techniques*, associées à un domaine de compétence ou à un domaine du savoir particulier : médecine et sciences de la nature, économie, réflexion sur la langue, mathématiques, musique et philosophie. Ensuite, et c'est le point le plus déterminant pour les distinguer des précédents, le complément référentiel de δύναμις, qui était toujours, jusqu'alors, une personne ou une collectivité, est cette fois une plante, un aliment, un astre, une note de musique, un nombre, toute entité animée ou inanimée, parfois même immatérielle.

Cependant, malgré le caractère technique des emplois de δύναμις dans ces textes, le changement de type de complément référentiel et, par conséquent, le changement de valeur référentielle du lexème, ses valeurs sémantiques restent en partie les mêmes que celles qui avaient été établies pour ses emplois usuels au chapitre précédent : on retrouve sa valeur sémantique de /capacité / de X / de faire une action Y/ lorsqu'il est employé pour dénoter la propriété déterminée d'une substance à avoir telle ou telle action, celle de /ressources / de X / lui permettant d'agir en X/ lorsqu'il dénote la qualité qui, dans la substance, la rend apte à produire son effet, et celle de /puissance / de X / exercée sur Z/ lorsqu'il fait référence à l'influence effective, constatée ou suscitée, d'une entité sur une autre. Toutefois, certains emplois spécialisés du lexème permettent d'établir une nouvelle valeur sémantique.

⁶ Ces textes ne sont pas tous le fait d'auteurs spécialisés dans l'un des domaines dont il est question ; ils peuvent aussi être produits par des orateurs ou des sophistes qui, pour leurs besoins propres, empruntent, à l'occasion d'un passage, les codes et le vocabulaire d'un genre technique.

En effet, lorsque δύναμις dénote la force d'un remède, la signification d'un mot, la valeur réelle d'une note de musique par rapport à sa valeur théorique, ou encore la valeur d'un nombre élevé au carré, il ne fait plus référence à une entité dirigée vers un point précis, soit une action déterminée Y, soit un « terrain » d'exercice Z, mais est davantage tourné vers son complément référentiel lui-même (X), indiquant une modalité de son être ; δύναμις est alors opposé tantôt à des lexèmes dénotant l'aspect extérieur, l'apparence (εἶδος, ὄψις) et dénote la « valeur réelle », l'« essence », ce qu'est réellement l'entité X, tantôt à des lexèmes dénotant l'être profond de X, sa nature (φύσις) ou sa substance (οὐσία) et dénote l'« être manifeste » de X. Dans les deux cas, le terme fait référence à ce qui, dans une entité X, n'est pas perceptible par les sens, mais interagit cependant avec le monde extérieur.

Aristote, lorsqu'il définit le concept de δύναμις, s'appuie, comme à son habitude, sur les emplois courants du mot et exploite la distinction entre la première et la dernière valeur sémantique en différenciant la puissance selon le mouvement, qui est, selon la définition de *Métaphysique*, V, 12, « puissance de mouvement ou de changement dans un autre en tant qu'autre », et la puissance selon la matière. La première paraît plus justement traduite par fr. *potentialité* là où la seconde se laisserait plus volontiers traduire par fr. *virtualité*, dans la mesure où elle n'est pas en attente d'actualisation et n'implique pas un changement ou un mouvement devant se dérouler dans le temps. En effet, c'est le sème /mouvement/ qui distingue les deux notions, selon que la dimension temporelle est saillante ou non dans le sémantisme du lexème : dans tous les emplois, usuels comme techniques, où δύναμις peut être traduit par « capacité de », la dimension temporelle est présente ; il faut un délai entre le moment où l'action n'est qu'à l'état de capacité et le moment de son passage à l'acte (ἐνέργεια), où elle est réellement effectuée. Mais dans les autres, l'entité dénotée par δύναμις est concomitante à ce qui la supporte, le temps et le mouvement n'interviennent pas : la force du remède est en lui de manière permanente, le mot a un signifié en même temps qu'il a un signifiant ou encore, pour reprendre un exemple aristotélicien, Hermès est toujours virtuellement dans la borne en pierre même lorsqu'il n'y est pas expressément sculpté.

2. LES ROMAINS À LA CONQUÊTE DE LA PUISSANCE

Les termes français employés pour traduire et interpréter δύναμις (par exemple *puissance*, *potentialité*, *virtualité*) laissent entrevoir une partie des solutions adoptées par les auteurs latins pour traduire les différents emplois du lexème grec, solutions dont l'analyse constitue l'objet de cette deuxième partie. Celle-ci s'ouvre par une réflexion sur l'hellénisation de Rome et sur le phénomène linguistique qui en découle : le bilinguisme gréco-latin.

L'hellénisation de Rome ou la romanisation de la Grèce ?

L'historien P. Veyne distingue deux phases d'hellénisation de Rome, l'une qu'il situe au VI^e siècle avant notre ère, qui est le fait des marchands et des esclaves, et l'autre qu'il date du III^e siècle avant notre ère, au moment où Rome conquiert militairement et politiquement les cités grecques⁷ : c'est à cette seconde phase qu'il faut relier le bilinguisme des « hommes cultivés », dont témoignent les premières traces écrites du latin littéraire. Le bilinguisme gréco-latin est donc une réalité complexe à appréhender, non seulement à cause de ses variétés diastratiques, mais aussi à cause du rapport spécifique qu'entretiennent les deux langues et les deux cultures en présence. Ainsi, il est difficile de parler d'« acculturation » des Romains vis-à-vis des Grecs dans la mesure où les premiers se présentent en conquérants face aux seconds : il n'est pas question pour eux de « s'assimiler » à une civilisation qu'ils considéreraient comme en tout point supérieure à la leur, en singeant leurs pratiques et en reniant les leurs⁸. Si l'on veut maintenir le terme *acculturation* pour qualifier cette hellénisation, il faut renverser la dynamique exprimée par le préfixe du mot, *ad-* : il ne s'agit pas pour les Romains d'*aller vers* la culture grecque, dans ce qui traduirait une volonté d'intégration à cette civilisation perçue comme un idéal, extérieur et autre, à atteindre, mais, au contraire, de s'en emparer, de l'importer, de l'incorporer à leur propre civilisation⁹. Finalement, à partir du II^e siècle avant notre ère, plutôt qu'à l'hellénisation des Romains, c'est à la romanisation de la Grèce que nous assistons à Rome.

⁷ VEYNE (1979 : 6, n. 10).

⁸ Ainsi, il ne faut pas prendre au pied de la lettre le bon mot d'Horace : *Graecia capta ferum uictorem cepit et artis / intulit agresti Latium* : « La Grèce conquise a conquis son farouche vainqueur et porté les arts dans l'agreste Latium » (Hor., *Ep.*, 2, 1, 156-157).

⁹ Voir DUPONT (2002 : 41-54).

L'attitude paradoxale des lettrés face au grec

Cet ajustement par rapport à la notion d'acculturation pourrait paraître purement sophistique s'il ne traduisait pas l'attitude paradoxale des Romains cultivés – les seuls que nous connaissions réellement, grâce à leurs écrits – face à la langue grecque. Alors même qu'ils sont tous bilingues, lisant le grec dans le texte depuis leur plus jeune âge, alors même qu'ils reconnaissent souvent la pauvreté lexicale (*egestas* ou *inopia*) du latin par rapport au grec, aucun d'entre eux ne revendique de parler ou d'écrire en grec. C'est pourquoi il est difficile de considérer le bilinguisme gréco-latin comme une situation de diglossie, où une langue serait valorisée au détriment de l'autre : laquelle des deux langues devrait-elle être alors tenue pour la langue de prestige ? Le grec, parlé par l'ensemble de l'élite et objet de tous les éloges, ou le latin, langue officielle des discours publics ? Ainsi, l'usage que fait Cicéron du grec est typique de ce paradoxe : l'auteur recourt au grec de manière naturelle, sans le signaler par une mention métalinguistique, uniquement dans ses écrits privés, c'est-à-dire dans sa correspondance. En revanche, dans ses discours, destinés à être entendus du peuple romain, le grec est proscrit. De même, dans ses traités de rhétorique et de philosophie, il évite le plus possible de recourir à des termes grecs, et ne s'y résout que lorsqu'il ne peut faire autrement, par exemple si un mot grec s'est déjà bien implanté dans l'usage latin¹⁰. En réalité, cette attitude se comprend si on l'évalue à l'aune de l'*imitatio*, pratique fondamentale dans la conception romaine de la création¹¹. En effet, l'*imitatio* n'est pas une pratique au sein de laquelle l'« imitateur » tend à s'effacer derrière un modèle qu'il s'agirait de reproduire le plus fidèlement possible, de façon à ce que l'imitation puisse se confondre avec l'original ; au contraire, imiter (*imitari*), c'est « se rendre égal à », « rivaliser avec », par ses propres moyens, et par là-même s'affirmer dans la production de son œuvre¹². C'est dans ce cadre de l'*imitatio* que se comprend aussi la pratique de la *conuersio*, exercice pratiqué par les orateurs latins pour améliorer leur aisance oratoire, qui consistait à « convertir » ou « transformer » un texte pris comme modèle, qu'il soit d'ailleurs écrit en grec ou en latin.

¹⁰ Cic., *De fin.*, III, 2, 5.

¹¹ Sur la notion d'*imitatio*, voir notamment BOUTIN (2005 : 139-142) et AUVRAY-ASSAYAS (2005 : 211 et 225).

¹² Cf. AUVRAY-ASSAYAS (2005 : 21) : « ce que nous entendons par 'imitation' est-il seulement concevable et donc exprimable dans la langue des Romains ? Là où les emplois du mot en français, depuis le XIX^e siècle, évoquent surtout la copie et même la contrefaçon, le verbe latin *imitari* privilégie l'idée d'émulation, celle qu'avait retenue la langue française du XVII^e siècle. »

Conséquences sur le lexique

Avant ce processus de *conuersio* qu'implique l'*imitatio* des auteurs grecs, la langue latine est donc effectivement caractérisée par ses lacunes par rapport au grec ; mais dans le cadre de cette pratique, le latin s'avère riche de potentialités et capable d'innovations lui permettant d'accéder au niveau du grec, voire de le dépasser : il suffit pour cela que l'écrivain ou l'orateur maîtrise suffisamment bien sa langue. Ainsi, pour Cicéron, l'*inopia* de la langue latine n'est pas une fatalité. Plutôt qu'un état immuable de pauvreté de la langue, le terme *inopia* dénote un besoin, un manque, révélé par la confrontation du latin avec le grec, manque qu'il s'agit pour l'écrivain de combler en faisant jouer pleinement les ressources de sa langue, qui sont nombreuses : c'est en cela, pour sa grande souplesse et sa capacité d'adaptation, que le latin mérite d'être pleinement valorisé aux yeux de Cicéron. Cette conception n'est pas sans conséquence sur l'évolution du lexique latin ; Cicéron lui-même est d'ailleurs l'instigateur de nombreuses innovations terminologiques, effectuées à partir du grec, soit par création de nouveaux signifiants, soit par « emprunt de signifié », c'est-à-dire par l'assignation d'une unité lexicale préexistante à un nouvel emploi.

2.1. Les modes d'apparition de δύνανμις en latin

Les auteurs latins eurent des manières plus ou moins discrètes d'intégrer les lexèmes grecs dans leur langue¹³. Dans ce chapitre, les solutions qu'ils adoptent pour exprimer le contenu sémantique de δύνανμις et des mots de son paradigme lexical sont décrites et classées selon leur type. En premier lieu, nous envisageons la solution de l'emprunt de signifiant : si le signifiant *dynamis* ou δύνανμις lui-même fut parfois emprunté, il ne s'intégra pas à la langue latine ; en revanche, d'autres formes de son paradigme lexical s'implantèrent davantage, comme *dynastes* ou, en médecine à l'époque tardive, l'adjectif substantivé au pluriel *dynamidia*, écrit aussi *dinamidia*, qui servit à dénommer des listes de remèdes. Ces emprunts concernent les domaines politique et scientifique, de même que les emprunts français *dynastie* et *dynamique*, *dynamisme*, termes qui ont appartenu en propre à la physique avant de passer dans l'usage courant. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les rares cas d'emprunt du signifiant *dynamis* en latin ne sont pas le lieu privilégié de la conservation de la valeur sémantique du lexème grec ; ainsi, l'unique occurrence de *dynamis* chez Plaute témoigne d'un usage original du mot, avec le sens de « quantité, abondance », usage que l'on ne trouve pas, *a priori*, en grec.

¹³ Sur cette question, voir notamment BIVILLE (1990 : 29-40).

La deuxième solution est celle de la création lexicale par calque morphologique : les adjectifs grecs δυνατός et ἀδύνατος donnèrent lieu, à l'époque de Quintilien, à la création des adjectifs latins *poss-ibilis* et *im-poss-ibilis*, fabriqués artificiellement sur le modèle des adjectifs grecs à partir d'un radical *poss-* prélevé sur les formes de *possum* et parallèle au radical grec δύναμ- de δύναμαι, et d'un suffixe *-(i)bilis* parallèle au suffixe grec -τός. À partir des adjectifs latins furent créés ensuite *impossibilitas* puis *possibilitas*, qui ont servi parfois à traduire différents emplois d'ἀδυναμία et de δύναμις. En cela, les auteurs latins sont responsables de la manière dont les langues romanes expriment aujourd'hui les notions importantes de possibilité et d'impossibilité, notions que le latin exprimait autrement avant la création de ces termes, par exemple par des propositions relatives comme *quod (fieri) potest* ou *quod non (fieri) potest*.

Enfin, la troisième solution est la traduction proprement dite, qu'elle s'effectue par transposition au moyen d'un lexème unique ou d'une lexie complexe d'une catégorie grammaticale différente du terme-source, ou bien par un lexème de la même catégorie grammaticale. Dans les textes, ces divers équivalents de traduction sont parfois assignés explicitement aux termes-sources, au moyen de locutions telles que *id est* ou *quod graece dicitur*, qui permettent d'introduire ce qui s'apparente à des notes de traducteur¹⁴. De cette façon, les auteurs « baptisent » le mot latin en lui assignant le sens du mot grec, ou bien le mot grec en lui attribuant un habillage latin. Ces mises en équivalence explicites sont confrontées, dans les deux chapitres suivants, aux solutions adoptées par les auteurs dans leurs traductions latines de textes grecs entiers.

2.2. *Δύναμιν in latinum conuertere*

En entreprenant de traduire, ou plutôt de « convertir en quelque chose de latin » (*in latinum conuertere*) les textes et la pensée des auteurs grecs, Cicéron est amené à réfléchir sur la pratique même de la traduction. À travers ses réflexions se dégage une conception de la traduction bien différente de la nôtre aujourd'hui : pour lui, la traduction est d'abord un moyen d'enrichir la langue-cible, le latin, par la pratique de la *conuersio*. Ensuite, elle est une manière de « dire la même chose autrement », sans que jamais la question de la perte de contenu dans le passage d'une langue à l'autre ne soit réellement posée : la traduction antique n'est pas articulée à la problématique, plus récente, de la fidélité au texte-source.

¹⁴ NICOLAS (2009 : 61-89).

Cette problématique émerge à l'époque chrétienne, où le texte-source, non seulement religieux, mais aussi philosophique ou scientifique, acquiert un caractère sacré. Cependant, fidélité ne rime pas d'emblée avec littéralité, comme le montrent les réflexions de Jérôme sur la traduction des textes profanes : dans un premier temps, c'est la fidélité au contenu signifié qui est recherchée, tandis que le respect de l'ordre des mots et des signifiants reste considéré comme un signe de servilité et d'incompétence du traducteur.

C'est pourquoi sont étudiées dans ce chapitre les traductions des occurrences de δύναμις au sein de textes latins traduits du grec témoignant d'une pratique « cibliste¹⁵ » de la traduction, quelle que soit leur visée traductive (enrichissement du latin ou volonté de transmettre fidèlement le texte grec). Ces traductions latines constituent un ensemble homogène également par leur sujet, la cosmogonie ; il s'agit des traductions cicéronienne et calcidienne du *Timée* de Platon et de la traduction par (Pseudo-)Apulée d'un traité pseudo-aristotélicien intitulé *Du monde*.

Ces textes traduits permettent de faire ressortir plusieurs équivalents de traduction récurrents pour δύναμις. Pour ce qui est de la lexie κατὰ δύναμιν, Cicéron et Calcidius la traduisent globalement, comme une seule unité de traduction, en ayant recours à des expressions proprement latines. Néanmoins, on retrouve dans certaines de ces expressions (*quoad fieri potest, quoad natura pateretur, pro uiribus*) les mêmes lexèmes, ou, du moins, des lexèmes des mêmes paradigmes lexicaux que ceux qui sont employés pour traduire δύναμις en syntaxe libre dans les trois textes : *potestas* et *natura* dans le *De mundo*, *uis* et *uires* chez les trois auteurs. Le choix de *natura* s'explique par une confusion, de la part des traducteurs, entre la nature profonde (φύσις) et la nature manifeste (δύναμις), et traduit, en réalité, le grec φύσις. En revanche, *potestas* et *uis/uires* sont des équivalents de traduction de δύναμις à l'état libre, le premier dans le *De mundo*, le second chez les trois auteurs. *Vis* apparaît comme l'équivalent de traduction usuel de δύναμις à l'époque classique. En effet, Quintilien privilégiait *uis* pour traduire δύναμις dans la définition de la rhétorique, de préférence à *potestas* ou à *facultas*. Or, Cicéron emploie également ce terme, mais pour des emplois différents du lexème grec. Dans la mesure où il est utilisé pour plusieurs emplois de δύναμις, *uis* peut être considéré comme son équivalent statique de transcodage à l'époque classique. Mais il n'est pas le seul : que κατὰ δύναμιν puisse être traduit par *quod fieri potest*, que Quintilien signale *potestas* à côté de *uis* et *facultas* pour dénommer la rhétorique et que le (Pseudo-)Apulée l'emploie comme équivalent de traduction privilégié de δύναμις dans le *De mundo* montrent

¹⁵ LADMIRAL (1994 : XVI).

que *potestas*, en tant que nom de procès associé à *possum*, pouvait également être un équivalent de traduction pour le lexème grec à l'époque classique et post-classique.

Dans la traduction de Calcidius, *uis* alterne avec *potentia* et *uirtus*, concurrents plus tardifs dans le rôle d'équivalents de traduction de δύναμις. En réalité, c'est surtout *potentia* qui se trouve en concurrence avec *uis*, avec lequel il forme parfois un binôme synonymique. Mais *uirtus* apparaît sporadiquement, dans des emplois inattendus, notamment lorsqu'il dénote le pouvoir des yeux chez Calcidius. Il en ressort que les lexèmes ne sont pas répartis entre les différents emplois de δύναμις, mais qu'ils se concurrencent souvent au sein d'un même emploi.

2.3. *Δύναμιν latine interpretari*

Dans ce chapitre, l'analyse des solutions de traduction de δύναμις est menée sur un corpus de textes s'inscrivant dans une perspective traductologique « sourcière », perspective qui émerge avec le christianisme et la sacralisation des *Écritures*, où la fidélité au signifiant du texte-source devient une préoccupation fondamentale. C'est pourquoi nous commençons par la description des équivalents bibliques de δύναμις dans les premières traductions latines de la Bible au II^e siècle de notre ère, équivalents que nous comparons avec les choix de Jérôme, auteur de la traduction de l'*Ancien Testament* à partir du texte hébreu et d'autres versions grecques que le texte de la *Septante* et recenseur des traductions anciennes des *Évangiles*. Il ressort de cette étude que c'est *uirtus* qui est plébiscité par les premiers traducteurs, alors même que Jérôme ne l'emploie que très rarement dans ses propres traductions. *Virtus*, contre toute attente, est également choisi par les traducteurs des traités hippocratiques aux V^e et VI^e siècles. En revanche, dans les traductions que Boèce effectue des traités de l'*Organon* d'Aristote, à la même époque, ce sont *potestas* et *potentia* qui sont privilégiés ; le traducteur-philosophe exprime de cette manière le concept aristotélicien de puissance, en mettant à profit la distinction proprement latine entre *potestas*, plus abstrait, et *potentia*, qui fait davantage référence à une capacité liée à une mise en pratique, à un usage, pour rendre compte de différentes facettes du lexème grec.

À quelques exceptions près (par exemple *fortitudo* ou *exercitus*, choix de traductions « ciblistes » de Jérôme dans la Bible, ou encore *facultas*), ce sont donc principalement *potestas*, *potentia*, *uis* et *uirtus* qui sont employés pour traduire δύναμις dans les textes latins.

C'est pourquoi ce sont ces quatre lexèmes qui sont retenus pour l'étude sémasiologique qui constitue la troisième partie. Cette pluralité d'équivalents permet de penser que la notion de δύναμις s'est trouvée éclatée au moment de sa transmission en latin, chacun d'entre eux l'ayant « tirée » vers son sens propre. Par exemple, sa traduction par *potestas*, dans le *De mundo* d'Apulée, lui donne une coloration politique et institutionnelle qu'il n'a guère dans le texte original. L'utilisation de *uis* et de *uires* en médecine pour désigner la propriété d'une substance et les forces du malade confère à ces notions une dimension plus matérielle que lorsqu'elles sont exprimées par δύναμις en grec ; en outre, les termes choisis ne permettent pas de rapprocher la lutte des pouvoirs et des contre-pouvoirs à l'œuvre dans le corps humain avec le domaine politique, comme cela est sensible dans les textes grecs. Enfin, sa traduction systématique par *uirtus* dans les premières traductions de la Bible, si elle permet de conserver une relative cohérence sur le plan du signifiant, provoque la perte de certaines applications référentielles de δύναμις, par exemple lorsqu'il est employé au sens de « troupe, armée ». Mais l'étude plus systématique des quatre lexèmes latins eux-mêmes révèle que la transformation sémantique s'effectue dans les deux directions, du terme-source aux termes-cibles comme des termes-cibles au terme-source.

3. ÉTUDE LEXICOLOGIQUE DES LEXÈMES LATINS *POTESTAS* – *POTENTIA* – *UIS* – *UIRTUS*

Chacun des deux premiers chapitres de la troisième partie, portant respectivement sur *potestas*, *potentia* et les lexèmes de leur paradigme lexical d'une part, sur *uis* et *uirtus* d'autre part, est divisé selon les mêmes axes chronologique et thématique que la première partie : les lexèmes sont d'abord étudiés en latin archaïque, principalement dans les comédies de Plaute, mais aussi dans les fragments des poètes épiques et tragiques. Puis sont analysés leurs emplois dans la prose de l'époque classique, du I^{er} siècle avant notre ère au I^{er} siècle de notre ère. Enfin, une troisième section est consacrée à leurs emplois techniques dans un corpus de textes scientifiques. Nous concluons chacun de ces chapitres par une brève étude des emplois plus tardifs des lexèmes, à partir du II^e siècle, notamment dans le cas de *uirtus*, dont les emplois s'étendent et se diversifient à partir de cette période.

L'objectif est, en premier lieu, de déterminer le degré de proximité sémantique entre chacun de ces quatre substantifs latins et le grec δύναμις dans leurs emplois courants, puis, en second lieu, d'évaluer l'influence de leur mise en équivalence dans les textes techniques sur le sémantisme des substantifs latins ; il s'agit alors de déterminer :

- s'ils sont des équivalents de transcodage statiques de δύναμις, autrement dit, s'ils n'ont subi aucune transformation en le traduisant, ni extension de leurs emplois (ou de leur valeur référentielle), ni modification de leur valeur sémantique.

- si leur aptitude à traduire δύναμις dans plusieurs de ses emplois est le résultat d'un calque sémantique conforme aux attentes et à leur usage en latin : ils auraient alors acquis de nouveaux emplois en traduisant δύναμις, mais sans « décrochage sémantique ».

- s'ils ont subi un calque sémantique « artificiel », c'est-à-dire s'ils ont acquis de nouveaux emplois de manière brutale et non conforme à ce qui était attendu compte tenu de leur usage, au point qu'il est possible que leur valeur sémantique se soit trouvée modifiée.

Dans les deux derniers cas, il y a accroissement de la polydénotation (ou polyréférence) du lexème, qui peut impliquer – mais ce n'est pas nécessaire – l'émergence d'une ou de plusieurs nouvelles valeurs sémantiques, c'est-à-dire un accroissement de la polysémie du lexème.

3.1. Les lexèmes construits sur la racine *pot(i)- : *potestas*, *potentia*, etc.

Si l'on considère les lexèmes en langue, selon leur position au sein d'un paradigme lexical, *potestas* et, dans une moindre mesure, *potentia* étaient les lexèmes les plus attendus pour traduire δύναμις, dans la mesure où ils étaient soutenus par une correspondance plus large entre les deux paradigmes lexicaux des verbes de modalité gr. δύναμαι et lat. *possum*. Pourtant, même s'il est arrivé que *potestas* soit effectivement utilisé pour traduire δύναμις dans les traductions latines étudiées (chez Apulée et chez Boèce), il n'a pas été le lexème le plus couramment employé dans ce rôle. De même, l'autre substantif de ce paradigme lexical, *potentia*, créé ultérieurement, bien qu'il partageât des emplois avec δύναμις, n'est devenu que tardivement l'un de ses équivalents de traduction usuels, à un moment où les principes traductologiques avaient changé, et où une attention plus grande était portée à la cohérence lexicale au niveau des signifiants.

La traduction de *δύναμις* par *potestas* ou *potentia* tient en effet de l'équivalence de transcodage, c'est-à-dire d'«une équivalence fixe et permanente, valable, en principe, hors et en contexte¹⁶», qu'il devait être possible d'établir par comparaison des deux systèmes linguistiques, hors de tout contexte.

Si nous nous en tenions à ces premières considérations, fondées en grande partie sur l'intuition et la mémoire des mots, nous pourrions penser que *potestas* et *potentia*, par leur inscription au sein du paradigme de *possum*, constituent des équivalents de transcodage statiques pour *δύναμις*, sans transformation. En réalité, si ni l'un ni l'autre ne se sont imposés pour traduire *δύναμις* à l'époque classique, soit à une époque où l'usage des mots était bien plus respecté que la fidélité à la cohérence des signifiants, c'est sans doute que leur valeur référentielle ou leur valeur sémantique était trop éloignée de celle de *δύναμις*. En effet, *potestas*, bien qu'il semble parallèle à *δύναμις* par son statut de nom de procès associé au verbe de modalité de la possibilité, doit subir une transformation de son sémantisme pour jouer le rôle d'équivalent de traduction du substantif grec. En effet, alors que, en grec, *δύναμαι* et, plus nettement encore, *δύναμις* expriment en priorité la valeur radicale de capacité, impliquant l'existence d'une aptitude intrinsèque, qu'elle soit innée ou acquise, *possum* et *potestas* expriment avant tout la valeur de possibilité, l'absence d'obstacle extérieur à la réalisation d'une action, comme en témoignent leurs occurrences à l'époque archaïque. Ainsi, l'une des deux grandes valeurs sémantiques de *potestas* est définie de la manière suivante : /pouvoir / de X / conféré par une entité externe a / de faire une action Y/. En étant employé pour dénoter, comme *δύναμις*, la propriété d'une plante ou la valeur sémantique d'un mot, *potestas* voit le sème /externe/ neutralisé dans ces emplois techniques. De même, dans sa valeur sémantique de /pouvoir / de X / conféré par une entité externe a / exercé sur Z/, *potestas*, dans les textes non techniques, dénote un pouvoir institutionnel associé à une charge, limité dans le temps et conféré depuis l'extérieur à celui qui le détient ; en revanche, dans les textes scientifiques et techniques, il en vient à faire référence à une puissance de fait, propre à une entité, par exemple à l'influence d'un astre.

Il entre alors en concurrence avec *potentia*, lexème qui n'est attesté qu'à partir de l'époque classique et qui apparaît d'emblée plus proche de *δύναμις* dans le sens de /puissance / de X / exercée sur Z/ : *potentia*, comme *δύναμις*, dénote en effet, dans le domaine politique et social, l'ensemble des ressources que possède un individu non nécessairement pourvu d'une charge officielle pour exercer son influence dans la cité ou au sein de la collectivité.

¹⁶ Définition de HURTADO ALBIR 1990.

À ce titre, il est également utilisé dans les mêmes emplois que le lexème grec dans les textes techniques pour dénoter la puissance de la nature, objet d'émerveillement chez des auteurs imprégnés de stoïcisme comme Sénèque ou Pliny l'Ancien, ou l'influence d'un astre, par exemple. Que ce soit à la suite d'un rapprochement intralinguistique avec *potestas* ou à cause de l'influence interlinguistique de δύναμις, *potentia* finit par acquérir un nouvel emploi, à la période impériale, où il se trouve complété par un gérondif au génitif et dénote une capacité de faire quelque chose. De là, il devient plus tard l'un des équivalents de traduction de δύναμις les plus usités en métaphysique aristotélicienne, donnant naissance aux dérivés tardifs *potentialis* « potentiel » et *potentialiter* « potentiellement, en puissance ».

3.2. *Vis – uires – uirtus*

Potestas et *potentia*, à l'époque classique, se firent ravir le rôle d'équivalent de traduction de δύναμις par *uis*, plus exactement par *uis* et *uires*, alors même que, sur le plan de la langue, le rapprochement de ce lexème latin et du lexème grec ne s'imposait pas. *Vis*, en latin archaïque, est le nom de la force offensive et de la violence ; à côté de lui, le latin a créé *uires*, qui exprime un autre aspect de la notion de force, celui de « force de résistance », « force passive ». Les deux formes expriment les différentes facettes de δύναμις lorsqu'il est employé au sens de « force », notamment dans les traités médicaux. Dans le *De medicina* de Celse, *uis* tend à exprimer la force violente de la maladie, d'un remède, d'un aliment, là où *uires* dénote les forces du corps lui permettant de résister aux agressions extérieures. Tout à fait attendu pour traduire δύναμις dans cet emploi, *uis* l'était beaucoup moins dans le sens de « signification » d'un mot ou de « valeur » d'une monnaie. Là encore, des phénomènes d'influence interne au latin purent avoir leur importance : *ualeo* est employé à la fois au sens d'« être physiquement fort », en particulier « être en bonne santé », et au sens de « valoir » à propos d'un mot ou d'une monnaie, ce qui en fait un équivalent de traduction adéquat pour δύναμις dans ces emplois. Or, *uis* fonctionne de manière parallèle à *ualeo* et a pu exprimer sur le plan substantival ce que *ualeo* exprimait sur le plan verbal. *Vis* voit également son profil combinatoire évoluer lorsqu'il est complété par un gérondif au génitif, avec la valeur sémantique /force / de X / de faire une action Y/.

Mais, sans doute à cause de son monosyllabisme et du caractère défectif de sa déclinaison, *uis* s'affaiblit en latin tardif et se voit peu à peu remplacé par d'autres lexèmes qui se partagent ses différents emplois : *uiolentia* dans le sens de « violence », *fortia* dans celui de « force » et *uirtus* dans les emplois où *uis* est l'équivalent de δύναμις. Ainsi, la traduction de δύναμις par *uirtus* dans la Bible et dans les versions latines des traités hippocratiques n'est pas un phénomène isolé : à partir du II^e siècle, *uirtus* acquiert de nouveaux emplois, et, notamment, l'aptitude à exprimer une /puissance / de X / exercée sur Z/, alors qu'il ne dénotait jusqu'alors qu'une qualité de X, sans lien avec une entité Z qui lui soit extérieure. Cette transformation peut s'expliquer par au moins trois facteurs non exclusifs les uns des autres : le sentiment d'une parenté étymologique ou d'un rapprochement synchronique entre *uirtus* et *uis* put favoriser la « prise de relais » du second par le premier, créant ainsi, en quelque sorte, un phénomène de calque sémantique interne ; de là, on peut aussi considérer que *uirtus* est un calque sémantique tardif de δύναμις ; mais il est possible également que ce phénomène de calque sémantique ait été permis par la transformation de la notion romaine traditionnelle de *uirtus* au II^e siècle de notre ère : au sein du couple *fortuna / uirtus*, c'est *fortuna* qui, sous l'Empire, dénote la puissance à caractère magique de l'empereur, là où *uirtus* fait référence à son courage et à ses mérites de guerrier. Mais avec l'assimilation, sans doute précoce, de la *uirtus* romaine à l'ἀρετή grecque et la traduction de la notion stoïcienne d'ἀρετή par le latin *uirtus*, le lexème latin connaît une première phase d'extension de ses emplois. Or, en grec, ἀρετή dénote l'excellence, et, dans les royaumes hellénistiques, en particulier l'excellence du roi divinisé, qui se traduit par sa capacité à accomplir des miracles, manifestations de sa puissance. De là, *uirtus* a pu également dénoter la puissance impériale au caractère surnaturel, et la *Virtus Augusti* se substituer à la *Fortuna Augusti*, comme l'attestent les pièces de monnaie.

3.3. Les relations de synonymie entre *potestas*, *potentia*, *uis* et *uirtus*

La troisième partie se clôt par un chapitre récapitulatif, portant sur les relations de synonymie entre les quatre lexèmes étudiés. Il en ressort que leur usage par les auteurs de textes scientifiques et techniques a favorisé le resserrement, voire l'existence même de leur synonymie. Les cas les plus nets de rapprochements synonymiques sont ceux que l'on peut observer chez un même auteur pour le même emploi, par exemple

lorsque *uis* et *potestas* constituent un binôme synonymique dénotant le sens d'un mot chez Sénèque, les propriétés de la terre chez Varron, ou encore la force et la puissance de l'esprit et de l'âme chez Lucrèce. *Vis* et *potentia*, déjà partiellement synonymes dans la langue usuelle, sont, eux aussi, nettement rapprochés par Pline l'Ancien, par exemple, lorsqu'il les emploie de manière alternée pour désigner les propriétés d'une plante. Enfin, *uirtus* et *potentia* commutent au sein d'un même texte dans la philosophie scolastique. Or, dans tous ces emplois, les lexèmes peuvent, au niveau interlinguistique cette fois, être rapprochés de δύναμις : tout porte à croire que la mise en équivalence de chacun des quatre lexèmes latins avec le lexème grec a provoqué leur synonymie au niveau intralinguistique. Cela est confirmé par la paraphrase boécienne de l'*Introduction arithmétique* de Nicomaque de Gérase (*l'Institution arithmétique* de Boèce) où les quatre lexèmes se trouvent coordonnés les uns avec les autres, à l'ablatif, pour traduire le datif δυνάμει ou le syntagme prépositionnel κατὰ δύναμιν ; on relève ainsi tour à tour les binômes synonymiques *uirtute et potentia*, *uirtute et potestate*, *ui et potentia* et *ui et potestate* ou bien l'un de ces quatre lexèmes seul. La relation de synonymie peut aussi être établie non plus au sein d'un même texte, mais au sein d'œuvres d'auteurs différents. Dans ce cas, elle est moins nette : le rapprochement n'est pas effectué par l'auteur-locuteur, mais par l'analyste. Par exemple, *potestas* et *potentia*, sortis de leurs emplois dans le domaine des relations sociales et institutionnelles, sont partiellement synonymes, même s'ils se rencontrent rarement dans les mêmes emplois chez un même auteur. Mais même dans les emplois où ils sont synonymes, cette synonymie est rarement parfaite, les auteurs latins exploitant les ressources de leur langue pour exprimer les nuances d'emploi que l'on peut percevoir au sein du lexème grec. Enfin, l'étude de la synonymie en diachronie permet d'observer des phénomènes de concurrence et de substitution entre les lexèmes. En effet, le principe d'économie qui préside à l'évolution linguistique a pour conséquence le caractère superflu et inutile de la synonymie : à quoi bon avoir à disposition deux lexèmes pour exprimer exactement la même chose ? C'est pourquoi, lorsqu'une relation synonymique perdure dans la langue, il est toujours possible de détecter des distinctions entre les lexèmes. Dans le cas contraire, l'un des deux synonymes finit par l'emporter sur l'autre et par l'éliminer. Ce phénomène de « prise de relais » d'un lexème par un autre s'observe plusieurs fois : *uirtus* relaie les emplois techniques de *uis*, de même que *uiolentia* et *fortia* le supplantent dans ses emplois plus usuels. *Potestas*, quant à lui, est relayé par le néologisme *possibilitas*,

créé par dérivation au IV^e siècle de notre ère à partir de *possibilis*, calque morphologique de δύναμις : c'est ce terme qui finit par s'imposer au détriment de *potestas* et qui est conservé dans l'expression de la notion de possibilité par les langues modernes.

4. CONCLUSION

Finalement, plutôt que d'une transformation du sémantisme des lexèmes latins sous l'influence de δύναμις, il est plus juste de parler d'un enrichissement. En effet, les transformations qui les affectent sont limitées à leur usage au sein de domaines spécialisés ; mais, dans la langue usuelle, ils conservent leurs valeurs anciennes, comme en témoignent les formes qui en sont héritées dans les langues romanes. Ainsi, lat. *potestas* a donné it. *potestà* ou *podestà*, qui fut ensuite emprunté par le français *podestat* : ces termes dénotent le premier magistrat d'une ville, emploi qui se situe dans la continuité de celui de l'étymon latin, utilisé par métonymie pour désigner les détenteurs d'une charge officielle. Le latin *uis* ne s'est pas conservé, mais ses sens usuels sont relayés par lat. *uiolentia* et lat. *fortia*, qui ont donné respectivement fr. *violence*, it. *violenza*, esp. *violencia* et fr. *force*, it. *forza*, esp. *fuerza*. Le sens ancien de *uirtus*, « courage, bravoure », ne s'est pas maintenu dans fr. *vertu*, it. *virtù*, esp. *virtud*, mais ces termes ont hérité du sens moral du lexème latin, qu'il tenait en partie de son rapprochement précoce avec le grec ἀρετή. Enfin, *potentia* a donné fr. *potence*, qui s'est marginalisé dans la lexie *gibet de potence*, mais aussi it. *potenza* et esp. *potencia*, équivalents de fr. *puissance* : ces lexèmes ont conservé le sens usuel de *potentia*, « puissance de fait ». Parmi les sens techniques que les lexèmes latins furent amenés à exprimer, certains furent conservés par ces formes héritées dans les langues romanes : ainsi, fr. *vertu* a continué de dénoter le pouvoir ou la propriété des plantes ; mais, surtout, fr. *puissance*, it. *potenza* et esp. *potencia* servent encore à exprimer les emplois techniques de lat. *potentia*, dans lesquels il a servi à traduire δύναμις : la notion aristotélicienne, notamment dans le syntagme prépositionnel fr. *en puissance*, esp. *en potencia*, ainsi que le concept mathématique de « puissance ». Hormis ces cas de figure, les emplois usuels et les emplois techniques des lexèmes latins sont répartis entre les formes héritées et les emprunts savants, qui furent également empruntés en anglais et en

allemand: fr. *potentialité*, it. *potenzialità*, esp. *potencialidad*, angl. *potency* et *potentiality*, all. *Potenz*, qui dénote la puissance en mathématiques, et *Potentialität*, fr. *virtualité*, it. *virtualità*, esp. *virtualidad*, angl. *virtuality*, all. *Virtualität*. Dans la perspective d'une étude de l'expression de la notion de puissance dans les langues modernes, il conviendrait de considérer ces lexèmes en relation avec les autres termes qui y sont utilisés pour traduire δύναμις, qu'ils soient ou non hérités du latin, à savoir fr. *capacité*, *propriété*, *force*, *faculté*, etc., angl. *capacity*, *might*, *strenght*, etc., all. *Macht*, *Kraft*, etc., sans oublier fr. *pouvoir*, it. *potere*, angl. *power*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES DES TRAVAUX CITÉS

AUVRAY-ASSAYAS, Clara, 2005, « Les 'installations grecques' dans les dialogues de Cicéron : où et comment faire de la philosophie en latin ? », dans : F. Dupont, E. Valette-Cagnac (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 211-227.

BENVENISTE, Émile, 1950, « Actif et moyen dans le verbe », *Journal de Psychologie* (= *PLG*, 1), 168-175.

BIVILLE, Frédérique, 1989, « Grec et latin : contacts linguistiques et création lexicale. Pour une typologie des hellénismes lexicaux du latin », dans : M. Lavency, D. Longrée (éds.), *Actes du Ve colloque de linguistique latine du 31 mars au 4 avril 1989 à Borzée*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, 15 (1-4), 29-40.

BOUTIN, Renaud, 2005, « Quand Démosthène parle latin. Le rôle des orateurs grecs dans la définition cicéronienne de l'éloquence », dans : F. Dupont, E. Valette-Cagnac (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 135-174.

DUPONT, Florence, 2002, « Rome ou l'altérité incluse », dans *Descartes*, oct. 2002, 41-54.

HURTADO ALBIR, Amparo, 1990, *La notion de fidélité en traduction*, Paris, Didier Érudition, « *Traductologie* », vol. n°5.

LADMIRAL, Jean-René, 1994 (1979), *Traduire : théorèmes pour la traduction*, Paris, Gallimard, « Tel ».

LEFEBVRE, David, 2000, *Capacité, force et puissance : sur la genèse et les sens de la notion aristotélicienne de DYNAMIS*, Thèse pour le Doctorat de Philosophie préparée sous la direction de R. Brague à l'Université de Paris I (thèse dactylographiée).

MARTIN, Robert, 1996, « Le fantôme du nom abstrait », dans : N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds.), *Les noms abstraits : histoire et théories*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion.

NICOLAS, Christian, 1996, *Vtraque lingua. Le calque sémantique : domaine gréco-latin*, (Thèse pour le Doctorat d'Études latines préparée sous la direction de Cl. Moussy à l'Université de Paris IV, 1993), Louvain/Paris, Peeters, « Bibliothèque d'Études classiques ».

NICOLAS, Christian, 2009, « La note de traducteur antique et le niveau méta- de la traduction, ou Quand la patte du traducteur se prend dans le fil du texte », dans : B. Bortolussi, M. Keller, S. Minon, L. Sznajder, (éds.), *Traduire, Transposer, Transmettre dans l'Antiquité gréco-romaine*, Paris, Picard, 61-89.

PLAMBÖCK, Gert, 1964, *Dynamis im Corpus Hippocraticum*, Wiesbaden, Verlag der Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz in Kommission bei Franz Steiner Verlag GMBH.

RASTIER, François, 1987, *Sémantique interprétative*, Paris, Presses Universitaires de France, « Formes sémiotiques ».

RASTIER, François, 1999, « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie », (inédit en français, paru en italien : « Della significazione al senso : per una semiotica senza ontologia », dans : *Eloquio del senso*, a cura di P. Basso e L. Corrain, Costa e Nolan, Milan, 213-240).

VALETTE-CAGNAC, Emmanuelle, 2005, « Introduction. *Vtraque Lingua*. Critique de la notion de bilinguisme », dans : F. Dupont, E. Valette-Cagnac (dir.), *Façons de parler grec à Rome*, Paris, Belin, 7-35.

VEYNE, Paul, 1979, « L'hellénisation de Rome et la problématique des acculturations », *Diogène*, 106, 3-29.